

# LE PARRAINAGE

tout le monde y gagne !

Recommandez **MAISONS ARLOGIS** auprès  
de votre entourage et vous serez récompensés !



## Les conditions de validation du parrainage

1. Le parrain participant à l'opération Parrainage devra communiquer les coordonnées exactes de la personne ou de la famille désirant faire construire une maison individuelle et n'étant pas déjà entrée en relation avec MAISONS ARLOGIS.
2. Un contrat de construction d'une maison individuelle par la personne dont vous nous avez communiqué les coordonnées devra être signé auprès de MAISONS ARLOGIS.
3. Le règlement du parrainage interviendra lors du démarrage du chantier du filleul.

## Formulaire parrainage à renvoyer à MAISONS ARLOGIS

**Le parrain (Société)**.....  
Nom, Prénom.....  
Adresse.....  
CP..... Ville .....

Tél.....  
Mail .....

**Le filleul**  
Nom, Prénom.....  
Adresse .....

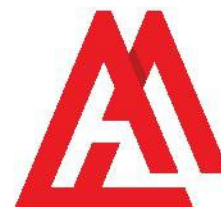
CP..... Ville .....

Tél.....  
Mail .....

Date : .....

### 1 agence à l'écoute de votre projet :

SARL ERV  
138 rue François Perri  
87000 LIMOGES  
05 55 14 25 53  
limoges@arlogis.com



**MAISONS  
ARLOGIS**  
Bâtisseur de bien-être.